

Indice de la production industrielle

Champ couvert par l'indice

Les indices de la production industrielle (IPI) sont calculés pour l'industrie et pour la construction. Les statistiques de production qui les alimentent sont représentatives de 83 % de la valeur ajoutée des entreprises dans les sections B, C, D et F de la NAF rév. 2. Dans la section E, la division 36 (captage et distribution d'eau) est couverte mais les divisions 37 à 39 (assainissement, gestion des déchets et dépollution) ne sont pas couvertes. Le champ « ensemble de l'industrie » publié par l'Insee comprend les sections B, C, D et la division 36 de la section E.

Diffusion

Dans les *Informations Rapides*, les indices sont diffusés aux niveaux A 10, A 17 et A 38 de la nomenclature agrégée (NA) associée à la NAF rév. 2. La NA se substitue à la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 ; ils sont également diffusés selon les principaux regroupements de l'industrie (MIG) définis par Eurostat.

Des niveaux plus détaillés, les divisions et les groupes de la NAF rév. 2, sont diffusés sur internet en sus des niveaux agrégés aux adresses suivantes :

<http://www.indices.insee.fr/>

<http://www.bdm.insee.fr>

Par ailleurs, les indices de la production industrielle sont rediffusés par Eurostat dans les nomenclatures européennes.

Sources

Les indices de la production industrielle sont calculés par l'Insee à partir des enquêtes de branche réalisées par l'Insee, le SSP, le SOES et des organismes professionnels, et aussi à partir de données recueillies par l'Observatoire de l'énergie. Les produits suivis dans les enquêtes sont situés à tous les niveaux des processus de fabrication : ils représentent ainsi au mieux l'activité de l'ensemble de l'industrie. Une méthodologie complète de l'indice base 1995 est actuellement disponible dans la collection *Insee Méthodes* (n° 104) accessible sur le site www.insee.fr. Une actualisation pour la base 2005 est prévue en 2009.

Le rebasement en 2005 et le changement de nomenclature

Les indices de la production industrielle sont des indices de Laspeyres (à pondérations constantes dans le temps) des volumes de production. Ils sont rebasés tous les 5 ans ; les indices publiés pour les années 2009 à 2014 ont pour base 2005, c'est-à-dire que les pondérations des différents niveaux correspondent à des valeurs calculées sur l'année 2005. Ils sont aussi publiés en référence 100 en 2005 c'est-à-dire que les indices ont pour moyenne 100 en 2005.

Les pondérations constantes des branches sont leurs valeurs ajoutées brutes 2005 aux prix de base. Par définition, les valeurs ajoutées aux prix de base excluent les impôts sur les produits mais sont augmentées d'augmenté des subventions sur les produits ; elles ne comprennent pas les prestations de transport. Elles ont été calculées en croisant les résultats de l'enquête annuelle d'entreprise et des enquêtes annuelles de branche. Afin d'obtenir les pondérations en NAF rév. 2, l'enquête annuelle d'entreprise et les enquêtes annuelles de branche ont été exploitées selon les deux nomenclatures NAF rév. 1 et NAF rév. 2. Au sein de chaque branche, l'indice est construit sur la base d'un échantillon représentatif d'activités pondérées par leurs chiffres d'affaires (dans le champ des enquêtes annuelles de branche). Finalement, 592 séries-témoins permettent d'évaluer chaque mois l'évolution de la production dans la construction et, pour l'industrie, dans 109 groupes de la NAF rév. 2.

Parmi les 592 séries-témoins de l'IPI base 2005, 452 peuvent être calculées aisément depuis 1990 car les informations existent dans l'IPI base 2000, mais 140 séries ont été observées pour la première fois entre 2005 et 2008 et leurs évolutions de 1990 à la première observation ont été évaluées. Ainsi, 90 séries-témoins sont des fragments de séries-témoins de l'IPI base 2000 dont l'observation séparée a été rendue nécessaire par le changement de nomenclature ; leurs évolutions depuis 1990 ont été supposées égales aux séries-témoins de l'IPI base 2000 dont elles ont été détachées. Par ailleurs, 50 séries-témoins comprennent au moins une partie nouvelle créée pour mieux couvrir la branche concernées ; les évolutions depuis 1990 des parties nouvelles ont été supposées égales à celles des branches qu'elles représentent.

Corrections des variations saisonnières et pour jours ouvrables

Le calcul des séries corrigées des variations saisonnières (CVS) et des corrections des effets de calendrier (CJO) est effectué pour rendre plus facilement interprétables les variations mensuelles des indices. L'estimation de ces effets (en vue de leur neutralisation) est effectuée avec le logiciel Tramo-seats dans Demetra (fourni par la Commission européenne). Il est réalisé au niveau des groupes de la NAF rév. 2.

La moyenne annuelle des indices CVS-CJO peut différer légèrement de celle des indices bruts car elle tient compte des variations d'une année à l'autre de la composition annuelle en jours ouvrables : présence d'années bissextiles positionnement dans la semaine des différents jours fériés,...

Rectifications et mises à jour périodiques

Les réponses des entreprises interrogées par les enquêtes de branche ne sont pas toujours disponibles en totalité au moment de la première publication de l'indice. Une estimation est alors nécessaire. L'intégration de ces réponses retardataires dans l'indice conduit au cours des mois suivants à réviser les données brutes.

Dans la plupart des branches, des enquêtes annuelles ou parfois trimestrielles fournissent des résultats exhaustifs sur l'année ou le trimestre civils précédents la dernière période couverte. Les indices mensuels sont alors corrigés par les résultats exhaustifs pour intégrer l'information la plus complète depuis le début de la période couverte. Ces rectifications sont prises en compte lors de la parution des indices de mars, juin, septembre et décembre. Les indices bruts deviennent alors définitifs.

Le calcul des coefficients CVS-CJO fait l'objet d'une mise à jour mensuelle qui prend en compte les données du mois sous revue et les révisions les plus récentes disponibles des données portant sur les mois antérieurs. Lors de la publication des indices de mars, juin, septembre et décembre, l'ensemble des indices CVS-CJO publiés sur le site de l'Insee sont mis à jour depuis 1990. Lors de la publication des indices des autres mois, seules sont mises à jour les données CVS-CJO postérieures à décembre 2003.